

Où en est la Bibliothèque nationale de France ?

par Philippe Belaval

Directeur de la Bibliothèque nationale de France

Chaque année, le congrès de l'Association des bibliothécaires français est l'occasion de faire le point sur l'avancement du projet dont la Bibliothèque nationale de France a la charge. Cette année, cette tradition se révèle d'autant plus heureuse que les derniers mois ont été marqués par un certain nombre d'événements importants.

Achèvement des bâtiments

Et tout d'abord, bien entendu, par l'achèvement des bâtiments du site de Tolbiac, achèvement qui en a permis l'inauguration par le président de la République le 30 mars 1995, suivie par trois jours de

visites qui ont montré le véritable engouement que le travail de Dominique Perrault suscite dans le grand public.

Avec cet achèvement, complété par une période de trois mois de levées de réserves, une page de l'histoire du projet se tourne : les constructeurs, les aménageurs – dont il faut à nouveau saluer l'exploit d'avoir réussi à sortir de terre trois ans jour pour jour après le premier coup de pioche un bâtiment de plus de 360 000 m² de surface utile – laissent définitivement la place aux bibliothécaires pour faire de ce beau bâtiment une belle bibliothèque.

Mais il ne faut pas oublier qu'un autre bâtiment est en train de sortir de terre : le centre technique de Marne-la-Vallée, lui aussi dessiné par Dominique Perrault et appelé à accueillir des installations de conservation et de stockage, ces dernières partagées entre la bibliothèque et le ministère de l'Enseignement supérieur pour les besoins des bibliothèques universitaires de l'Île-de-France. Une fois encore, les délais sont tenus, et le bâtiment sera livré à la fin du mois d'août 1995, ce qui devrait permettre un début d'utilisation à partir de 1996.

Le « contenu » de la bibliothèque

Du côté des chantiers scientifiques et de ce que l'on a coutume de désigner du terme de « contenu » de la bibliothèque, les travaux se poursuivent au rythme soutenu que permet la nouvelle organisation, désormais largement entrée dans les mœurs de l'établissement. C'est particulièrement le cas en matière d'acquisitions grâce aux crédits qui ont été prévus sur le budget de fonctionnement de la bibliothèque pour prendre le relais de l'enveloppe pluriannuelle définie en 1989, qui, sur ce chapitre, venait à épuisement à la fin du premier trimestre de 1995. Mais c'est encore plus vrai pour la réalisation d'un système d'information de l'établissement qui a enfin pu être lancée le 3 janvier 1995 après des mois d'efforts destinés à garantir l'efficacité d'un dispositif essentiel au fonctionnement de la bibliothèque. Les maîtres d'œuvre retenus, CAP-SESA et son sous-traitant principal IBM, doivent faire la preuve d'ici la fin de l'année que

le calendrier arrêté en 1994, lequel prévoit notamment une livraison du catalogue unique informatisé et des autres applications nécessaires à l'ouverture au public en mars 1997, pourra bien être tenu.

C'est également à la fin de l'année que devrait être lancé le marché du matériel informatique, pour lequel une procédure de consultation et d'attribution a été prévue afin de permettre à la concurrence de jouer pleinement. C'est cette même préoccupation qui a conduit à dissocier du système d'information le marché de conception et de réalisation du système audiovisuel de la bibliothèque ; lui aussi a beaucoup progressé ces derniers mois et sa notification devrait intervenir dans le courant de l'été de cette année.

La période a d'ailleurs été chargée sur le front de l'audiovisuel puisque dans le même temps s'engageaient les travaux de récolement et de catalogage destinés à rendre complètement accessibles aux lecteurs les collections patrimoniales de la phonothèque et se déroulaient d'importantes négociations, du reste encore inabouties, avec l'Institut national de l'audiovisuel (INA) en vue d'une éventuelle installation à Tolbiac de la consultation du dépôt légal et des archives de la radio et de la télévision.

Négociation aussi du côté de la numérisation, car c'est au mois de janvier qu'ont été engagées, sous l'égide de la Direction du livre et de la lecture, les conversations avec les représentants des différentes catégories d'ayants droit, auteurs et éditeurs, sur les conditions dans lesquelles la partie de la collection numérisée en cours de constitution qui n'est pas dans le domaine public (la moitié environ des 100 000 titres prévus) pourra être accessible.

Les collections spécialisées ne sont pas restées à l'écart de ce grand mouvement puisqu'elles ont été associées aux réflexions menées par Michel Laclotte à la demande du Premier ministre sur la création d'un Institut national d'histoire de l'art dans les locaux de la rue de Richelieu qu'elles continueront d'occuper et où elles ont si grand besoin de se développer. Les suites réservées à cette mission qui ne sont pas encore connues, sont, on s'en doute, impatientement attendues par des départements soucieux de ne pas

limiter à une formule juridique l'unité de l'établissement, mais au contraire de donner à cette unité un réel contenu scientifique.

C'est du reste la même préoccupation qui a inspiré la préparation de plusieurs travaux importants, comme l'étude de la manière dont les collections spécialisées pourront être intégrées à un système d'information conçu sans elles ou la constitution d'une salle commune d'usuels et de livres de référence destinée à suppléer le départ des imprimés vers Tolbiac.

Enfin les actions de coopération n'ont pas été négligées, et si de tragiques circonstances ont quelque peu retardé, au second semestre de 1994, l'avancement du Catalogue collectif de France, la politique des pôles associés a été poursuivie, avec le lancement de huit nouvelles opérations en 1995 ; surtout la bibliothèque a été en mesure, grâce à son adhésion au système Renater, de proposer à plus de cent bibliothèques françaises et étrangères d'accéder à son catalogue *via* Internet, ce qui préfigure les relations en réseau que les nouvelles techniques de l'information vont bientôt permettre.

Un calendrier respecté

L'ensemble de ces activités – qui se surajoutent, il faut le rappeler, aux missions traditionnelles d'une bibliothèque nationale, lesquelles ne connaissent non plus aucun répit et ont même tendance à augmenter – représente une tâche extrêmement lourde, dont il n'aurait pu être venu à bout sans la compétence et la motivation des équipes de la bibliothèque. Leur avancement à la fin du printemps de 1995 permet d'envisager comme prévu une ouverture de la bibliothèque de Tolbiac à partir de la fin de 1996. Le respect de ce calendrier suppose évidemment qu'aucune difficulté ne vienne entraver l'avancement des divers chantiers, et surtout, que le recrutement et la formation des personnels nécessaires au bon fonctionnement de l'ensemble des sites puissent être effectués à temps : autant dire que les arbitrages budgétaires pour 1996 qui interviendront dans les prochaines semaines seront particulièrement décisifs.